

**Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 8 septembre 2015 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Réjean Major      maire  
                         Monsieur      Luc Larivière      Conseiller  
                         Monsieur      Steve Lefebvre      Conseiller  
                         Monsieur      Yvon Pelletier      Conseiller  
                         Madame      Karo Poirier      Conseillère  
                         Monsieur      Gaston Lacroix      Conseiller  
                         Monsieur      Pierre Parisien      Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2015-09-08-208

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'août 2015

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2015

- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'août 2015
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 août 2015

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 200-3 Service de sécurité incendie – Acquisition d'équipement et fourniture

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Résultats de l'appel d'offres regroupé – Travaux d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord
- 300-3 Autorisation municipale –Travaux de nuit – Pont sur le chemin de la Carpe
- 300-4 Niveleuse

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'août 2015
- 600-3 Adoption du premier projet de règlement numéro 281, règlement modifiant le règlement numéro 85 afin d'ajouter l'usage t1-1 – auberge et chalets de location et ce, aux usages déjà permis dans la zone F136
- 600-4 CPTAQ – Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – 4821-98-9374 – 113 chemin Fortin

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

- 700-1 Résultats de l'appel d'offres #2015-03 – Entretien du Centre municipal
- 700-2 Travaux au Centre Quatre Saisons - Suivi

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

900-1 Remerciements à la bibliothécaire – Organisation de ventes de livres usagés

900-2 Décès de monsieur Raynald Patry

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Adoption des procès-verbaux**

**A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015**

M.B. 2015-0-09-08-209

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-4 Période de questions**

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Suivi d'une plainte déposée
- Déneigement d'un chemin privé

**0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'août 2015**

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois d'août 2015.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Suivi des procès-verbaux**

**100-2 Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2015-09-08-210

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 août 2015, pour un montant total de 4 052.21 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2015**

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 août 2015 est déposé pour information aux membres du conseil.

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'août 2015**

M.B. 2015-09-08-211

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'août 2015 pour un montant total de 128 562.93 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 août 2015**

M.B. 2015-09-08-212

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 août 2015 pour un montant de 87 878.57 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois d'août 2015.

**200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

**200-3 Service de sécurité incendie – Acquisition d'équipement et fourniture**

M.B. 2015-09-08-213

**Considérant** la demande du directeur du service incendie pour l'acquisition d'une pompe portative 20 HP et d'une crépine flottante pour le service de sécurité incendie;

**Considérant** les demandes de prix effectuées par le directeur du service incendie, Richard Carle;

**Considérant** que la crépine flottante doit être installée sur le camion autopompe citerne;

**Considérant** que le prix obtenu pour la crépine flottante représente la somme de 640\$ plus taxes;

**Considérant** que des informations supplémentaires ont été demandées au directeur du service incendie en ce qui concerne la pompe portative;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de procéder à l'acquisition d'une crépine flottante pour le camion autopompe citerne du service de sécurité incendie auprès de l'entreprise « Aréo-Feu ». Cette dépense au montant de 640\$ plus taxes sera imputée au poste « Pièces et accessoires » (02-220-00-640).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

**300-1 Rapport du directeur des travaux publics**

**Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois d'août 2015 de même qu'une liste des travaux prévus pour le mois de septembre 2015.

**300-2 Résultat de l'appel d'offres regroupé – Travaux d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord**

M.B. 2015-09-08-214

**Considérant** la résolution M.B. 2015-06-01-145 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1<sup>er</sup> juin 2015 et autorisant la municipalité de Bouchette à se joindre à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour un appel d'offres public pour des travaux de pavage de deux sections du chemin de la Rivière-Gatineau Nord;

**Considérant** l'appel d'offres public effectué à l'aide du système électronique d'appel d'offres (SE@O) et ce, pour un contrat d'un montant supérieur à 100 000\$;

**Considérant** le procès-verbal déposé par la directrice générale suite à l'ouverture des soumissions, ouverture tenue le 27 août 2015;

**Considérant** la subvention discrétionnaire obtenue pour ces travaux et ce, en provenance du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), subvention d'un montant de 30 000\$;

**Considérant** que le plus bas soumissionnaire conforme est « Construction Edelweiss inc. » pour un montant de 73 988.58\$ plus taxes, soit la somme de 85 068.36\$;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'octroyer le contrat de pavage de deux sections du chemin de la Rivière-Gatineau Nord, à l'entreprise « Construction Edelweiss inc. » et ce, au montant de 73 988.58\$ plus taxes, soit la somme totale de 85 068.36\$. La directrice générale sera la signataire du contrat. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Chemins et rues » et les crédits budgétaires relativement à ce contrat proviendront de la subvention d'un montant de 30 000\$ en provenance du programme PAARRM et d'un montant de 48 000\$ provenant du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Travaux d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord Surveillance des travaux**

M.B. 2015-09-08-215

**Considérant** la résolution M.B. 2015-09-08-214 adoptée séance tenante et octroyant le contrat de pavage de deux sections du chemin Rivière-Gatineau Nord à l'entreprise « Construction Edelweiss inc. »;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater le service de génie municipal de la MRCVG pour effectuer la surveillance des travaux. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Chemins et rues » et les crédits proviendront du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

### **300-3 Autorisation municipale –Travaux de nuit – Pont sur le chemin de la Carpe**

M.B. 2015-09-08-216

**Considérant** les travaux de remplacement du pont du chemin de la Carpe;

**Considérant** que ces travaux sont sous la responsabilité du ministère des Transports sous le numéro MTQ 8901-13-0211;

**Considérant** que l'entrepreneur ayant obtenu le contrat de remplacement du pont demande une autorisation municipale afin d'exécuter des travaux de nuit afin de respecter l'échéance;

**Considérant** que la demande consiste à effectuer des travaux de nuit pour environ 5 nuits s'échelonnant du 14 septembre au 25 septembre 2015;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'autoriser l'entreprise « Construction FGK » à effectuer des travaux de nuit pour une durée de cinq nuits et ce, lors du remplacement du pont sur le chemin de la Carpe, pour la période du 14 septembre au 25 septembre 2015.

**Adoptée à l'unanimité**

### **300-4 Niveleuse**

**Note au procès-verbal**

Des discussions ont lieu en ce qui concerne l'exécution du contrat d'entretien des chemins d'été.

Un mandat est donné à la directrice générale afin qu'elle avise le directeur des travaux publics d'être plus vigilant en ce qui concerne le respect du contrat d'entretien des chemins d'été.

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

600-1 **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

600-2 **Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'août 2015**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'août 2015 sont déposées.

600-3 **Adoption du premier projet de règlement numéro 281, règlement modifiant le règlement numéro 85 afin d'ajouter l'usage t1-1 – auberge et chalets de location et ce, aux usages déjà permis dans la zone F136**

M.B. 2015-09-08-217

## **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 281**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 85 afin d'ajouter l'usage t1 (auberge et chalets de location) et ce, aux usages déjà permis dans la zone F-136**

### **ATTENDU QUE**

la municipalité de Bouchette adoptait le 3 mai 1993 son règlement de zonage, règlement 85, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

- ATTENDU QU'** une municipalité locale, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, peut modifier son règlement de zonage conformément aux procédures citées aux articles 123 et suivants de cette même loi;
- ATTENDU QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité recommandent au conseil municipal une telle modification;
- ATTENDU QU'** un avis de motion a été donné par le conseiller au siège numéro 6, Pierre Parisien, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 août 2015, afin d'ajouter l'usage relatif à une auberge et chalets de location et ce, aux usages déjà permis dans la zone F-136 ;
- EN CONSÉQUENCE,** sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 281 modifiant le règlement numéro 85 comme suit :

#### **Article 1 - Préambule**

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

#### **Article 2 – Ajout d'usage**

##### **2.1 - Usage « Touristique 1-1 »**

L'usage « Touristique 1-1 » (t1-1) est ajouté aux usages permis dans la zone F-136.

#### **Article 3 – Définition de l'usage**

##### **3.1 - Usage « Touristique 1-1 »**

L'usage « Touristique 1-1 » (t1-1) est défini comme suit :

Sont de cet usage, les établissements commerciaux ou de services suivants ou de nature s'y apparentant :

- Les auberges comportant un maximum de dix chambres à coucher;
- Les établissements de chalets de location : établissement commercial de chalets groupés autour d'un bureau d'accueil et d'enregistrement ou rattaché à un établissement d'hébergement ou pavillon. Ces chalets sont considérés comme dépendances ;

#### **Article 4 – Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Réjean Major  
Maire

---

Claudia Lacroix  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

**600-4 CPTAQ – Demande d’utilisation à une fin autre que l’agriculture – 4821-98-9374 – 113 chemin Fortin**

M.B. 2015-09-08-218

**Considérant** la demande déposée par Madame Lucie Deslauriers, pour l’utilisation à une autre fin que l’agriculture pour sa propriété située au 113 chemin Fortin, propriété ayant comme cadastre le lot rénové 4 740 201 ayant une superficie de 1 680.900 m<sup>2</sup> et ce, selon le rôle d’évaluation présentement en vigueur;

**Considérant** que la municipalité doit, en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAQ), formuler sa recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant ce type de demande;

**Considérant** que la réglementation municipale permet le genre d’utilisation demandée dans la zone touchée par cette demande, soit la zone A-120;

**En conséquence**, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Luc Larivière, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette recommande à la CPTAQ d’accepter la demande de Madame Lucie Deslauriers visant l’installation d’une roulotte, soit une utilisation à une fin autre que l’agriculture, pour la propriété située au 113 chemin Fortin, propriété portant le matricule 83050-4821-98-9374.

**Adoptée à l’unanimité**

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Résultats de l’appel d’offres #2015-03 - Entretien du Centre municipal**

M.B. 2015-09-08-219

**Considérant** qu’un appel d’offres a été publié dans un journal local pour l’entretien du Centre municipal de Bouchette pour une période de deux ans et en option pour une période de trois ans, et ce, conformément à la résolution M.B. 2015-07-07-183 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 juillet 2015;

**Considérant** qu’un procès-verbal de l’ouverture des soumissions a été déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière indiquant qu’une seule soumission a été déposée avant la date limite;

**Considérant** l’annexe déposée par la soumissionnaire, à l’effet que l’entretien des bureaux municipaux ne pourra se faire pendant les heures d’ouverture et ce, tel que mentionné au devis;

**Considérant** la réception d’une lettre en provenance de l’employée responsable de l’entretien du Centre municipal à l’effet qu’elle revient sur sa décision et qu’elle serait disponible pour continuer le travail;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de refuser la soumission déposée car non-conforme aux exigences incluses au devis.

Il est de plus résolu de réintégrer l'employée responsable des travaux d'entretien du Centre municipal, Madame France Binette, au taux convenu.

**Adoptée à l'unanimité**

**Ajustement salarial – Préposé à l'entretien**

M.B. 2015-09-08-220

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'émettre l'ajustement salarial à France Binette et ce, conformément aux résolutions déjà adoptées en ce qui concerne l'indexation des taux horaires des employés permanents.

**Adoptée à la majorité**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

**700-2 Travaux au Centre Quatre Saisons – Suivi**

**Note au procès-verbal**

Le suivi des coûts du projet d'agrandissement du Centre Quatre Saisons en date du 31 août 2015 est déposé par la directrice générale pour information aux membres du conseil.

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

**800-1 Demande d'autorisation – Chemin Richard**

M.B. 2015-09-08-221

**Considérant** la demande déposée par monsieur Ronald Serrurier, propriétaire de la propriété sise au 114 chemin Richard,

**Considérant** que le propriétaire sollicite une autorisation de la municipalité pour traverser un fil électrique sous le chemin public, soit le chemin Richard, et ce, afin d'alimenter en électricité son garage situé de l'autre côté du chemin;

**Considérant** que le demandeur aura l'entière responsabilité relativement à ce fil;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette, advenant des travaux dans l'emprise du chemin ne pourra, d'aucune façon, être tenue responsable quant à ce fil;

**Considérant** que le chemin devra être remis dans le même état après les travaux exécutés par le demandeur;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de permettre à monsieur Ronald Serrurier de passer un fil électrique sous le chemin Richard afin d'alimenter son garage en électricité.

La municipalité ne se tient aucunement responsable relativement à ce fil. Les travaux devront être effectués sous la supervision du directeur des travaux publics et le chemin devra être remis dans le même état et ce, dès la fin des travaux.

**Adoptée à l'unanimité**

**800-2 Remerciements - Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

M.B. 2015-09-08-222

**Considérant** la réception d'une confirmation d'une subvention au montant de 30 000\$ pour les travaux de pavage sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord du ministre des Transports, monsieur Robert Poëti;

**Considérant** que cette somme a été recommandée par notre députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de faire parvenir une lettre de remerciement à la députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée, pour la subvention reçue pour les travaux de pavage sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord.

**Adoptée à l'unanimité**

**800-3 Dossier concernant le 43 rue Principale – Demande de modification de zonage**

**Note au procès-verbal**

Le traitement de cette correspondance est reporté à la prochaine rencontre de travail.

**800-4 Billets de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau (MCVG)**

M.B. 2015-09-08-223

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de procéder à l'acquisition de paires de billets de spectacles et ce, pour une dépense maximale de 400\$. Ces paires de billets de spectacles seront par la suite offertes aux différents organismes de la municipalité afin de les redistribuer à des citoyens de Bouchette. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

**800-5 Dossier du 16 chemin de la Baie-des-Gagnon - Clôture**

**Note au procès-verbal**

Le traitement de cette correspondance est reporté à la prochaine rencontre de travail.

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

**900-1 Remerciements à la bibliothécaire – Organisation de ventes de livres usagés**

M.B. 2015-09-08-224

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de remercier grandement Chantal Leblanc, bibliothécaire, pour l'organisation de trois ventes de livres usagés. La somme d'environ 745\$ a été amassée et ce, pour l'achat de nouveaux livres pour les utilisateurs de la bibliothèque municipale.

**Adoptée à l'unanimité**

**900-2 Décès de monsieur Raynald Patry**

M.B. 2015-09-08-225

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu que la municipalité de Bouchette, au nom des membres du conseil et du personnel municipal, transmette ses plus sincères condoléances à la famille de monsieur Raynald Patry. Monsieur Patry est décédé le 6 septembre 2015. Il a œuvré au service d'hygiène du milieu de la municipalité pendant plusieurs années, notamment, au niveau des opérations de la station de pompage du réseau d'aqueduc. La municipalité fera chanter une messe en sa mémoire. Cette dépense sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Chemin de la Baie-des-Gagnon
- Accusé réception

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, s'est retiré de son siège à la table du conseil pour les discussions relatives au chemin de la Baie-des-Gagnon.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2015-09-08-226

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 00.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Réjean Major  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claudia Lacroix  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière